

Le Répertoire National des Certifications Professionnelles (RNCP)

Résumé descriptif de la certification **Code RNCP : 19799**

Intitulé

Titre ingénieur : Titre ingénieur Ingénieur diplômé de l'Ecole supérieure d'agriculture de Purpan (ESAP)

AUTORITÉ RESPONSABLE DE LA CERTIFICATION

Ministère chargé de l'agriculture

QUALITÉ DU(ES) SIGNATAIRE(S) DE LA CERTIFICATION

Directeur de l'Ecole supérieure d'agriculture de Purpan

Niveau et/ou domaine d'activité

I (Nomenclature de 1969)

7 (Nomenclature Europe)

Convention(s) :

Code(s) NSF :

210 Spécialités plurivalentes de l'agronomie et de l'agriculture

Formacode(s) :

Résumé du référentiel d'emploi ou éléments de compétence acquis

* Activités visées : Le métier de base de l'ingénieur de l'Ecole Supérieure d'Agriculture de Purpan consiste à poser et résoudre des problèmes de nature technologique, concrets et souvent complexes, liés à la conception, à la réalisation et à la mise en œuvre de produits, de systèmes ou de services.

L'ingénieur de l'Ecole Supérieure d'Agriculture de Purpan étudie un problème dans sa globalité, en prenant en compte toutes les contraintes, qu'elles soient techniques, économiques, humaines, sociales...

L'ingénieur de l'Ecole Supérieure d'Agriculture de Purpan anime et dirige des équipes dans un contexte pluriculturel.

Il exerce son activité dans l'un des 4 domaines suivants :

- Environnement et Aménagement
- Agriculture, filières et territoires
- Management et Technologie en Industries AgroAlimentaires
- Agroéconomie et Gestion

* Capacités attestées : - il sait équilibrer conception et action

- il maîtrise l'analyse et la synthèse
- il est « pointu » dans un domaine mais adaptable
- il est conscient des réalités du terrain
- il maîtrise la complexité et est capable d'agir dans un environnement incertain en étant réactif
- il a le sens de l'écoute et le sens de « l'humain »
- il sait communiquer en groupe, en particulier dans un milieu international

En outre, il possède une compétence forte dans un ou plusieurs des domaines d'expertise suivants :

* Domaine d'expertise : « Environnement et Aménagement »

- cadre impliqué dans le montage, l'accompagnement, la réalisation et l'évaluation d'un projet de développement agricole et/ou d'aménagement rural, dans les pays du Nord comme du Sud en prenant en compte les aspects environnementaux
- capacités spécifiques :
 - .prendre en compte les différentes dimensions du développement économique, technique, social, culturel, politique, législatif, environnemental.
 - .proposer des actions préventives ou correctives.
 - .animer et communiquer pour faire travailler ensemble des agents et des acteurs de ce projet de développement.
 - .maîtriser les outils d'analyse des territoires (SIG, télédétection, méthode d'acquisition et de traitement des informations spatialisées)

* Domaine d'expertise : « Agriculture, filières et territoires »

- cadre bien au fait des filières des productions agricoles végétales et/ou animales, et de la réglementation en matière environnementale
- capacités spécifiques :
 - .développer des activités, dans les filières agricoles végétales et/ou animales, prenant en compte l'ensemble des aspects techniques, économiques, sociaux ou environnementaux, dans un contexte fluctuant et complexe.
 - .avoir la connaissance spécifique et actualisée des filières de productions, soit animale soit végétale.
 - .posséder une approche globale de l'exploitation et analyser le fonctionnement des agrosystèmes, de la parcelle cultivée au bassin de production.
 - .établir un diagnostic et faire de la prospective.
 - .gérer les relations et l'interface production/transformation.

* Domaine d'expertise : « Management et Technologies en Industrie Agro Alimentaire »

- cadre qui met en œuvre et pilote des processus de production ou des programmes d'innovation technologique, de recherche/développement

ou des politiques qualité

- capacités spécifiques :

.traiter les problèmes de qualité/sécurité des aliments sous les angles scientifique, technique, législatif et politique (gestion des risques et communication).

.mettre en œuvre des procédés et organisations industriels.

.appréhender la complexité de l'innovation depuis la création de produits nouveaux jusqu'au marketing et à la mise en marché.

.participer à l'élaboration et à la mise en œuvre de stratégies et de plans d'actions pour l'industrie agroalimentaire et la distribution.

* Domaine d'expertise : « Agro économie et gestion »

- cadre qui tout en mobilisant un savoir faire technique, sera capable de remplir des missions à caractère managérial et/ou commercial dans une entreprise oeuvrant sur des marchés de plus en plus ouverts, nationaux ou internationaux.

- capacités spécifiques :

.maîtriser les outils informatiques de l'entreprise à des fins d'organisation et de communication interne, notamment.

.comprendre et intégrer le processus de création/reprise d'entreprise et repérer les acteurs ressources.

.maîtriser les outils des marchés, des techniques de commerce, de la gestion des risques, des outils financiers.

Secteurs d'activité ou types d'emplois accessibles par le détenteur de ce diplôme, ce titre ou ce certificat

* Secteurs d'activité : - Domaine ' Environnement et Aménagement ' : recherche, développement, conseil et aménagement dans les secteurs de l'environnement : instituts publics, collectivités territoriales, organisations professionnelles, cabinets d'expertises...

- Domaine ' Agriculture, filières et territoires ' : recherche et développement, organisation de la production, production agricole, coopératives, organisations professionnelles, entreprises d'agrofournitures, industries agro-alimentaires...

- Domaine ' Management et technologie en Industries Agro-alimentaires ' : industries agro-alimentaires, distribution, bureaux d'études, organismes certificateurs...

- Domaine ' Agro-économie et gestion ' : négoce et mise en marché des produits agricoles, nouvelles technologies de l'information et de la communication, bureaux d'études et de conseil... banques... toute création d'entreprise.

* Types d'emplois accessibles :

- Domaine ' Environnement et Aménagement ' : Ingénieur d'études ; Chargé d'études d'impact ; Eco conseiller ; Gestionnaire de patrimoine ; Directeur d'Espace Naturel Régional ; Cadre collectivités territoriales ; Responsable de laboratoire d'analyses...

- Domaine ' Agriculture, filières et territoires ' : Conseiller agricole ; Sélectionneur d'espèces végétales ou animales ; Responsable approvisionnement/collecte ; Directeur de coopératives ; Cadre/commercial ; Chef d'exploitation agricole ; Responsable d'expérimentation...

- Domaine ' Management et technologie en Industries Agro-alimentaires ' : Ingénieur Recherche et Développement ; Chef de produit ; Directeur marketing ; Responsable qualité ; Directeur de production ; Directeur de magasin en grande distribution ; Responsable logistique ; Chef de zone import/export...

- Domaine ' Agro-économie et gestion ' : Conseiller d'entreprise ; Analyste crédit ; Chargé de clientèle Banque ; Responsable administratif et financier ; Agro-informaticien...

Codes des fiches ROME les plus proches :

A1303 : Ingénierie en agriculture et environnement naturel

Modalités d'accès à cette certification

Descriptif des composantes de la certification :

L'obtention du diplôme nécessite : - l'acquisition au cours des trois premières années du cursus, d'unités de valeur relatives à la maîtrise des savoirs fondamentaux pour l'ingénieur, à l'apprentissage de deux langues et à une première initiation à l'agriculture, aux IAA, aux Sciences Economiques et Sociales ainsi qu'à l'aménagement de l'espace et de l'environnement ;

- l'obtention d'unités de valeur au sein d'une spécialisation en agriculture, en agroindustries, en agroéconomie, en aménagement de l'espace et en environnement, ou bien dans le cadre d'une formation polyvalente (grâce au système d'options) ;

- la réalisation des stages suivants :

- stage de 3,5 mois en exploitation agricole (entre 1ère et 2ème année),

- stage de 2,5 mois en entreprise agricole à l'étranger pays anglo-saxon (entre 2ème et 3ème année),

- stage de 3 mois en entreprise industrielle ou organisme agricole en France ou à l'Etranger (entre 3ème et 4ème année) ;

- le stage de fin d'études de 6 à 8 mois qui fait l'objet de la rédaction du mémoire soutenu devant le jury de fin d'études ;

- un niveau d'anglais reconnu par l'obtention d'un score minimum à un test officiel.

Des accords intra-FESIA (fédération des écoles supérieures d'ingénieurs en agriculture) permettent aux élèves d'accéder en 5ème année aux différents domaines d'approfondissement offerts par les écoles de la FESIA.

Toutes les unités de valeur sont validées par des contrôles en cours de formation ou un contrôle terminal. Les modalités d'évaluation sont définies dans le règlement des études.

Dans le cas de l'accès par la voie de la Formation Continue, les stagiaires titulaires d'un diplôme Bac+2, et d'une expérience professionnelle d'au moins 3 ans suivent un cycle fondamental de 18 mois en enseignement à distance, puis un cycle terminal de 18 mois en école.

Validité des composantes acquises : 5 an(s)

CONDITIONS D'INSCRIPTION À LA CERTIFICATION	OUI/NON		COMPOSITION DES JURYS
Après un parcours de formation sous statut d'élève ou d'étudiant	X		Enseignants-chercheurs
En contrat d'apprentissage		X	
Après un parcours de formation continue	X		Enseignants chercheurs et professionnels
En contrat de professionnalisation		X	
Par candidature individuelle		X	
Par expérience dispositif VAE prévu en 2002	X		Enseignants chercheurs et professionnels

	OUI	NON
Accessible en Nouvelle Calédonie		X
Accessible en Polynésie Française		X

LIENS AVEC D'AUTRES CERTIFICATIONS	ACCORDS EUROPÉENS OU INTERNATIONAUX
	Accords de partenariat avec délivrance de double diplôme ' Master-ingénieur ' avec les universités : - de Kansas State University (USA), - d'University of Illinois at Urbana Champaign (USA), - de Purdue University, Indiana (USA), - de Wageningen University (Pays Bas).

Base légale

Référence du décret général :

Date initiale d'habilitation par la Commission des Titres d'Ingénieur pour la voie de la formation initiale : 10 juin 1964 Date initiale d'habilitation par la Commission des Titres d'Ingénieur pour la voie de la formation continue: 1998

Référence arrêté création (ou date 1er arrêté enregistrement) :

Dernier arrêté d'habilitation par la Commission des Titres d'Ingénieur : 12 octobre 1999 pour formation initiale et pour formation continue

Référence du décret et/ou arrêté VAE :

Articles L. 613-3 à L. 613.6 et R.613-32 à R.613-37 du code de l'éducation

Références autres :

Pour plus d'informations

Statistiques :

Autres sources d'information :

Site Internet de la communauté éducative de l'enseignement agricole public français Site Internet de la Fédération des Ecoles Supérieures d'ingénieur en agriculture
<http://www.educagri.fr/agrisup/index.cfm>
<http://www.fesia.org>
<http://www.esa-purpan.fr>

Lieu(x) de certification :

Institut National Polytechnique de Toulouse - Ecole d'Ingénieurs de PURPAN 75, voie du TOEC, BP 57611 31076 TOULOUSE cedex 3 - FRANCE

Lieu(x) de préparation à la certification déclarés par l'organisme certificateur :

Institut National Polytechnique de Toulouse - Ecole d'Ingénieurs de PURPAN 75, voie du TOEC, BP 57611 31076 TOULOUSE cedex 3 - FRANCE

Historique de la certification :

Certification précédente : Ingénieur diplômé de l'Ecole supérieure d'agriculture de Purpan (ESAP)